

## **Classe de Terminale Bac Professionnel**

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES  
POUR LA RENTREE 2023 ET L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

### **☞ LA RENTREE**

**Le Lundi 04 septembre 2023 à 14 heures**

**En présence d'un parent**

**14h-15h30 : réunion d'informations pour tous les parents d'élèves (direction, équipe éducative, déroulement de l'année, orientation...).**  
**15h30 : prise en charge des élèves par leur professeur principal.**

### **A FOURNIR LE JOUR DE LA RENTREE :**

- **Un acompte de 200 € sur la scolarité déduit de la facturation en octobre**
- **Pour l'examen :**  
**Une copie de la carte nationale d'identité**  
**Photocopie de l'attestation de recensement.**

### **☞ DOSSIERS DE BOURSES**

Les bourses sont reconduites pour les élèves bénéficiaires de l'an dernier.  
Les nouveaux élèves peuvent en faire la demande auprès du secrétariat à la rentrée.

### **☞ TRANSPORTS SCOLAIRES**

Les demandes (DROME ou ARDECHE) sont à faire par Internet ou demander un imprimé au secrétariat.  
Pour l'ISERE, s'adresser au secrétariat.

### **☞ FACTURATION SCOLARITE, RESTAURATION ET HEBERGEMENT**

Une facture annuelle (scolarité et hébergement) sera établie courant octobre 2023.  
Pour les élèves boursiers, les bourses seront déduites de cette facture.  
VOIR CIRCULAIRE CI-JOINTE POUR LE REGLEMENT.

### **☞ DEROULEMENT DE LA SCOLARITE**

Le jour de la rentrée, seront communiqués aux élèves et notés sur le carnet de correspondance :  
\* le nom du professeur principal et des enseignants et leur coordonnées courriel,  
\* l'emploi du temps et les dates de stages.

☞ **ASSURANCE SCOLAIRE (Individuelle accident)**

Vous devez fournir dès la rentrée une attestation d'assurance scolaire individuelle. L'Etablissement vous propose (non obligatoire) l'assurance scolaire Mutuelle Saint Christophe ci-jointe.

☞ **LE CARNET DE CORRESPONDANCE**

C'est un document officiel important et l'élève doit toujours l'avoir avec lui.

Nous vous demandons d'utiliser ce carnet pour toute correspondance concernant votre fille ou votre fils.

☞ **LES RESULTATS SCOLAIRES**

Vous aurez accès au suivi et aux résultats scolaires de votre enfant à tout moment et à raison d'un bulletin scolaire par trimestre sur le logiciel ECOLEDIRECTE

**Téléchargez et Conservez très soigneusement ces bulletins.** Ils vous seront demandés pour la constitution de nombreux dossiers, en particulier pour la poursuite des études. La Pélissière ne délivrera pas de duplicata : Obligation RGPD (Protection des Données).

Au moins 1 réunion Parents/Professeurs sera organisée au terme du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année. Nous vous communiquerons les dates en temps utile.

N'hésitez pas également à prendre rendez-vous avec le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire ou les enseignants pour faire le point, si nécessaire

☞ **ADMINISTRATION - CORRESPONDANCE - TELEPHONE**

Adresse à noter :

Lycée Rural Privé LA PELISSIERE – BP 113 - 07304 TOURNON SUR RHONE CEDEX

☎ 04.75.08.04.93

E-Mail : [tournon-sur-rhone@cneap.fr](mailto:tournon-sur-rhone@cneap.fr)

Site : [www.lapelissiere.fr](http://www.lapelissiere.fr)

☞ **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Pour toute correspondance, bien préciser le nom, prénom et classe de l'élève.

Le 1er juillet 2023

Le Chef d'Etablissement



Dominique ROCHE